

Rapport d'Orientation 2024-2025

Me voilà de nouveau devant vous pour vous proposer les grandes orientations associatives pour la période 2024-2025.

Ces orientations sont nécessairement en continuité avec le rapport d'orientation que vous avez validé il y a un an et elles ne sauraient être dissociées non plus de ce gros travail sur l'avenir de notre association qui est la réécriture de notre projet associatif.

Ce projet qui nous engage auprès de nos financeurs, de nos partenaires, mais aussi de vous tous, adhérents, personnes accompagnées, professionnels et amis, le Conseil d'administration l'a pensé comme l'incarnation d'une grande réflexion collective centrée sur nos besoins, nos souhaits et les moyens pour parvenir, enfin à une meilleure reconnaissance. Reconnaissance de nos spécificités, de notre savoir-faire, de nos droits et de la légitimité de notre combat. Reconnaissance de nos valeurs et de nos compétences.

Dans la continuité de la feuille de route que vous nous avez donné pour cette année, je vais revenir sur les mises en œuvre déjà effectives et sur les propositions d'approfondissement qu'elles suscitent.

Vous avez vu à la lecture du rapport d'activité que l'impulsion donnée a été forte car, dans chaque pôle d'activité les préoccupations autour de la place de la personne, de ses droits fondamentaux et de son inclusion dans la vie citoyenne ont pris de l'importance. Dans chaque établissement ou service des moyens sont mis en œuvre pour faciliter l'expression des besoins et souhaits de chacun. Il y a une prise de conscience collective de la nécessité de changer le regard et d'aborder

la personne accompagnée et sa famille comme des « sachants » au même titre que les encadrants.

Mais cette prise de conscience a aussi mis en lumière un besoin très important de formation car il n'est pas facile de définir les contours de la mise en pratique du principe d'auto-détermination. Nous souhaitons, pour cette année faire en sorte que chacun, à la place où il est, puisse comprendre ce que veut dire changer de regard et accède aux outils qui lui sont nécessaires pour le faire concrètement. Nous impulserons donc des réflexions sur la forme et les contenus des PPI , sur la notion de référent, sur la place des proches dans l'accompagnement. Le principe d'auto détermination doit s'inscrire dans le concret, par la simplification et l'accessibilité meilleure de nos procédures, pour que l'accès à un accompagnement adapté et choisi en concertation ne soit plus une épreuve. C'est aller vers un travail de partage égalitaire de la construction d'un accompagnement que nous vous invitons. C'est le principe du travail en commission. Certaines sont très actives, d'autres ont du mal à trouver leur rythme à cause des emplois du temps déjà très chargés. Nous les voulons ouvertes, réunissant personnes accompagnées, parents et professionnels, pour un partage et une mise en commun autour des grands sujets du quotidien et de l'avenir.

C'est dans ce sens que plusieurs ont été renommées pour être plus adaptées à la logique de parcours, ou pour s'ouvrir sur un champ plus large. (Santé, bien-être, ado et jeunes adultes, bien vieillir...).

Les listes d'attente restent très préoccupantes. Dans un contexte de budget contraint et d'incertitudes il est difficile de trouver une écoute. Néanmoins, il est indispensable que nous ayons une réflexion profonde et continue sur ces périodes longues et douloureuses d'attente pour

les personnes qui se sentent oubliées et leurs familles qui vivent un parcours du combattant sans fin et parfois perdent courage. L'accompagnement doit pouvoir s'installer dès l'inscription en liste d'attente et continuer après les sorties d'établissements et services. Peut-être serait-il intéressant de créer des « équipes ressource » de veille et de soutien en capacité d'intervenir ponctuellement et rapidement aux cotés de l'action familiale et des sections pour soutenir les parents. En parallèle, on pourrait initialiser une réflexion par filière, souchée sur les parcours de vie et le travail transversal des transitions, travail qui sécuriserait davantage le projet de vie des personnes.

Notre ambition est de ne pas nous contenter de ce qui est en marche, et d'aller plus loin.

Pour ce qui est de l'accès aux droits, et aux soins beaucoup de travail a été fait : Dossier de santé numérique mis à la portée des usagers, filières dédiées au handicap, partenariats associatifs avec les CPTS, actions de prévention. Accessibilité par le label S3A, formation aux communications alternatives, FALC, signalétique et pictogrammes, droit à des loisirs plus diversifiés, sport adapté, pratique artistique, participation aux grands événements du territoire et à la vie citoyenne, initiatives conjointes avec les municipalités etc... Le travail reste à faire en matière d'un accès au logement qui soit choisi dans une offre diversifiée dont la construction partenariale reste difficile.

Dans tous les domaines, nous voulons aller plus loin et pour cela, pour que chacune des personnes puisse choisir sa vie et jouir de ses droits nous devons promouvoir dès le plus jeune âge l'éducation à la citoyenneté. En effet, il ne suffit pas d'avoir le droit d'exprimer ses choix, il faut pour le faire au mieux de ses intérêts avoir les outils

nécessaires à la bonne compréhension des enjeux pour soi-même et pour la société.

Et cela s'apprend :

- Pédagogie du choix par la sollicitation systématique « ce que tu choisis, toi » en énonçant sans jugement tous les possibles et leurs implications.
- Apprentissage du fonctionnement de notre société, ses institutions, ses mécanismes, ses traditions.
- Pédagogie de l'échange par le débat entre pairs sur des sujets du quotidien ou d'actualité pour apprendre à affirmer sa propre pensée ; L'exprimer de façon à renforcer la confiance en soi pour se construire une personnalité solide et originale.

Je fais confiance à nos équipes éducatives pour trouver les bons outils et les opportunités qui permettront que chacune de nos personnes accompagnées, quel que soit son handicap accède à l'expression, à l'esprit critique, à la diversité des opinions et au respect mutuel, garant de notre liberté de penser.

Car la citoyenneté ce n'est pas seulement le droit de vote. C'est aussi et surtout ce qui permet à chacun de trouver sa vraie place. Cette place que nous voulons parmi les autres, sans discrimination d'aucune sorte, avec les particularités et les compensations qui vont avec ; Il faut que nos usagers soient armés pour la prendre et la défendre dans un monde parfois encore réticent.

C'est un enjeu majeur pour demain.

Nous sommes conscients qu'un certain nombre de nos outils ou de nos procédures /et doivent être améliorés pour une meilleure qualité de vie pour tous, car c'est au service de tous que nous aspirons : Qualité

d'accueil, qualité de service, qualité de vie au travail. Reconnaissance, soutien et respect mutuels. Nous n'allons pas les uns sans les autres, et ce n'est qu'ensemble que nous pouvons avancer.

Je voudrais aussi que notre attention se porte sur les attentes des parents, ceux dont nous n'accompagnons pas encore les enfants et qui sont bien souvent dans une grande solitude.

Bien sûr, nous essaierons sans relâche d'obtenir des places supplémentaires, d'accélérer l'accès aux services, de fluidifier les parcours, objectif que nous redisons année après année.

Nous sommes un mouvement parental et nous nous devons d'aider les familles dont la vie sociale et personnelle est souvent mise à mal par la nécessité d'être auprès de leur enfant. Développer l'espace de parole constitué par les réunions de sections, organiser davantage encore les soutiens dans les moments difficiles par l'action familiale. Améliorer notre « faire famille » en développant des moments de convivialité et des outils de soutien mutuel. Offrir aux familles submergées par l'intensité de leur quotidien des espaces de respiration. Ce qu'on nomme de cette expression détestable « solution de répit ».

Possibilités de séjours quasi hôteliers en résidence aménagée où le quotidien est pris en charge par des professionnels pour laisser la vie de famille s'exprimer dans ce qu'elle a de meilleur, balluchonnage pour quelques heures, une nuit, un week-end, sorties entre pairs, à quelques-uns, séjours adaptés, partages de sortie autour d'événements sportifs ou autres.

Beaucoup de nos concitoyens restent frileux ou inquiets devant le handicap par méconnaissance le plus souvent. Un petit quelque chose, en plus ou en moins, ça fait peur parfois ; Nous devons d'être présents

pour expliquer, montrer les manques de la société à notre égard et les enjeux de la compensation. Nous prendre davantage part à la vie publique. Par exemple participer davantage aux campagnes de prévention santé et aux manifestations culturelles et sportives organisées dans nos villes pour affirmer notre proximité avec tous, accompagnés ou non. La société avance et nous sommes devons être des facilitateurs de ces avancées.

Innovons, comme avec la fête de la vie prévue en septembre autour d'un grand piquenique associatif, développons notre esprit d'entraide par des rencontres à thèmes très diversifiés, trouvons ensemble les outils pour renforcer les liens qui nous unissent.

Plus que jamais, nous devons être imaginatifs pour que chaque famille se sente parmi nous comme chez elle et se sente prête à reprendre le flambeau du soutien et de l'entraide qui fait notre identité.

Plus que jamais, dans cette conjoncture incertaine, nous devons défendre les droits à la différence et l'accès à l'égalité des chances par l'équité. Nous avons beaucoup à apporter à la société, nous sommes forts de nos valeurs et de leur mise à l'épreuve depuis près de 70ans, ce qui montre la justesse de notre positionnement. Nous devons le faire tous, dans nos établissements et services, et dans l'espace social partagé de nos environnements respectifs.

Continuons ensemble notre engagement, nous finirons par gagner.

La Présidente

Marie-Claire Coquidé